



Caractéristiques

- Valeur mobilière indexée sur une action ou un indice.
- Une cotation en continu et une liquidité assurée*.
- Principe : un rendement minimum garanti à l'échéance si la Borne Basse n'est pas atteinte durant la vie du Certificat.
- Deux bornes fixées à l'émission :
Une Borne Haute : "Niveau Bonus"
Une Borne Basse : "Seuil de Sécurité"
- Profil de gain : potentiellement supérieur à celui d'un achat en direct du sous-jacent dès lors que celui-ci termine entre les deux bornes. Performance potentiellement illimitée s'il termine au-delà de la Borne Haute.
- Profil de risque : a priori inférieur à celui d'un placement en direct sur le sous-jacent grâce au rendement minimum assuré si la Borne Basse du Certificat n'est pas touchée.
- Horizon de placement : 1 à 3 ans en moyenne.
- Aucun droit d'entrée ni de sortie.
- Pas de frais de gestion.

* dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

Contactez-nous

• Nos experts vous conseillent au

N° Vert 0 800 235 000

• Tous les cours en temps réel

N° Azur 0 810 321 000

• Site Internet

www.produitsdeourse.bnpparibas.fr

Bonifiez votre épargne

Le Certificat Bonus permet à l'investisseur de profiter de toute la hausse du sous-jacent et assure un rendement minimum garanti (**le Bonus**) à l'échéance si la Borne Basse fixée à l'émission du produit n'est pas atteinte durant la vie du Certificat.

Illustration

Un investisseur anticipe à 2 ans une hausse de l'action Axa cotant 20 euros.

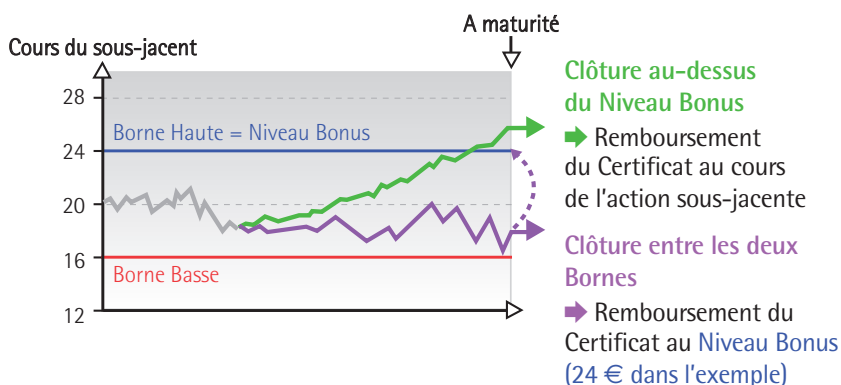
Il décide d'investir dans un Certificat Bonus Axa émis à un cours identique au prix de l'action, soit 20 euros.

A l'émission, une Borne Haute (24 €) et une Borne Basse (16 €) sont fixées.

A l'échéance (24 mois), 2 scénarii sont possibles :

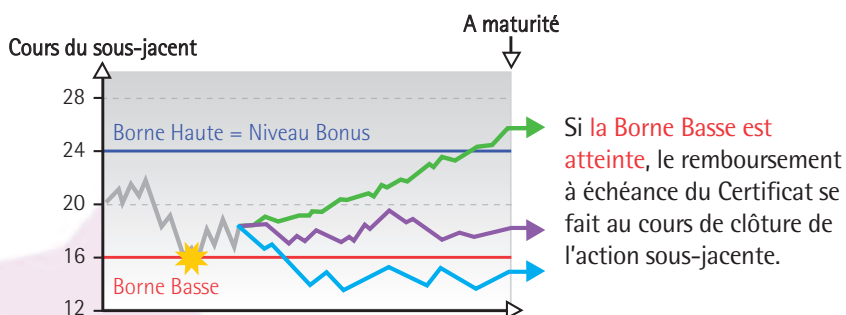
Cas 1

La Borne Basse n'a jamais été atteinte en cours de vie



Cas 2

La Borne Basse a été atteinte en cours de vie du Certificat



Caractéristiques

■ Avantages

- Le Certificat Bonus offre un rendement minimum attractif garanti si la Borne Basse n'est jamais atteinte durant la vie du Certificat.
- Il permet de bénéficier de toute la hausse du sous-jacent, sans limite.
- S'il est acquis au même prix que le sous-jacent, la performance du Certificat Bonus sera toujours supérieure ou équivalente à celle du sous-jacent, en question.
- Valorisation en continu en Bourse et possibilité de revendre son Certificat avant l'échéance.

■ Inconvénients

- Les dividendes payés par l'action sous-jacente du Certificat ne sont pas distribués ; ils sont utilisés pour la structuration du Certificat.
- Le rendement minimum n'est plus garanti si la Borne Basse est atteinte en cours de vie du produit.

Dans un souci de simplification, les exemples retenus dans cette fiche concernent des Certificats en parité 1 portant sur des actions cotées en euros.



Meilleure Maison de l'année
pour les Produits Structurés

Stratégie

Excellente alternative au placement en actions, le Certificat Bonus peut notamment répondre à une stratégie Offensive ou Défensive :

	Sous-jacent	Cours Certificat Bonus	Cours action	Borne Basse	Borne Haute	Seuil de Sécurité	Rendement lié au Bonus	Maturité
①	DANONE	50 €	50 €	45 €	65 €	- 10 %	30 %	18 mois
②	AIR LIQUIDE	100 €	100 €	70 €	105 €	- 30 %	5 %	18 mois

Exemple indicatif

① Dans une stratégie Offensive :

- L'investisseur choisira un Certificat avec un Niveau Bonus (rendement) élevé.
- Le Certificat sur Danone offre un rendement (Niveau Bonus) de 30 % avec une Borne Basse située à 10 % sous le cours du titre. Le **potentiel de rendement est important et illimité** (même si le sous-jacent évolue peu pendant la durée de vie du produit).

② Dans une stratégie Défensive :

- L'investisseur choisira un Certificat avec une Borne Basse (couverture) éloignée du cours du sous-jacent, pour plus de sécurité.
- L'investisseur en Certificat Bonus sur Air Liquide est assuré à l'échéance de retrouver au minimum son investissement initial tant que la Borne Basse de 70 € (Seuil de Sécurité de -30 %) n'est pas atteinte. Il pourra en outre profiter de toute la hausse du titre sans limite.
- La **couverture à la baisse** est importante, le Niveau Bonus étant garanti tant que le sous-jacent ne touche pas la Borne Basse.

Avertissement

Les certificats s'adressent à des spécialistes et ne devraient être achetés et négociés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. En raison de leur nature, les certificats peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent, dans certaines circonstances, se traduire par une perte partielle ou intégrale du montant investi. BNP Paribas attire l'attention du public sur les facteurs de risque figurant dans le prospectus de base visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La documentation juridique (Prospectus de Base visé par l'AMF n°08-0207 du 30 septembre 2008, ses Suppléments ainsi que les Conditions Définitives relatives à chaque émission de certificats) est consultable sur le site internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) ou de l'émetteur (<http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr>) ; Elle est également disponible gratuitement sur simple demande adressée à BNP Paribas Warrants et Certificats, 20 Boulevard des Italiens, 75009 Paris.